

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 10 FEVRIER 2025

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

ID : 084-218400570-20250210-DEL_25_01_01-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 7

OBJET DE LA DELIBERATION n° 25-01-01

EXTENSION DE L'EPICERIE / DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix du mois de février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 05.02.2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, en mairie de JOUCAS, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëtitia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET,

Absents : M. Laurent QUEYTAN – Excusé.
M. Alessandro POZZO, M. Thibaud RICHARD.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle à l'assemblée délibérante le projet d'extension de l'épicerie.

Puis il expose ce qui suit :

Ces travaux peuvent prétendre à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025.

Par conséquent, le plan de financement pourrait s'établir comme suit :

Dépenses		Recettes	
Montant des travaux	266.265,00	DETR (35 %)	124.250,00
Maîtrise d'œuvre et diverses études	73.814,00		
Imprévus et fluctuations économiques	14.921,00	Autofinancement (65 %)	230.750,00
Total HT de l'opération	355.000,00	Total	355.000,00

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le plan de financement des travaux pour la création d'un bâtiment commercial dans le cadre de l'extension de l'épicerie et solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'extension de l'épicerie et le plan de financement précité ;
- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 124.250,00 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025 auprès de l'Etat ;

- **PRECISE** que les crédits nécessaires de cette opération seront inscrits au budget annexe primitif 2025 « Le bistrot de JOUCAS » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Lucien AUBERT



La secrétaire de séance,
Muriel PONTET